

DÉCISION 2025 / 23

## DÉPARTEMENT DU GERS – COMMUNE DE DURAN

### DÉCISION - N°23



#### OBJET :

Le maire de la commune de DURAN

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n°43 du 10 septembre 2020 donnant délégation de pouvoir au maire et pour la durée de son mandat ;

#### **DECIDE :**

**ARTICLE 1** : De valider le devis de Amazon Business EU SARL, pour l'achat d'un ordinateur portable, pour un montant de 582,50 € HT ou 699€ TTC.

**ARTICLE 2** : D'informer le conseil municipal de cette décision lors de sa prochaine réunion.

Fait à DURAN, le 11/12/2025

Le maire, Jean-Marc DUPUY